

DEMANDE DE MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

*Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
(LRQ, c. A-19.1), Section V*

Le présent formulaire doit être accompagné des renseignements et des documents à l'appui. Les demandes incomplètes seront traitées après réception de l'information manquante.

La demande doit être déposée en main propre au comptoir de l'urbanisme permis et inspection situé au 406, montée de l'Église, l'Île-Bizard ou selon les modalités indiquées à l'info-fiche « Tarification »

DROITS EXIGÉS

- Coût de la demande (frais devant être acquittés lors du dépôt de la demande) – **3 100 \$**
- Si un avis relatif à la tenue d'un registre ou d'un scrutin référendaire est nécessaire, le coût réel de la publication devra être acquitté par le requérant (à déposer ultérieurement) – **2000 \$**

Sont inclus dans le coût de la demande :

- 1 100 \$ de frais d'étude **non remboursable**
- 2 000 \$ de frais de publication de l'avis requis par la loi, pour la séance de consultation

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE(S)			IDENTIFICATION DU REQUÉRANT <input type="checkbox"/> même que le propriétaire		
Nom			Nom		
Adresse			Adresse		
Ville			Ville		
Province	Code postal		Province	Code postal	
Téléphone	Cellulaire		Téléphone	Cellulaire	
Courriel			Courriel		

DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT VISÉ

Adresse de la propriété	ET / OU	Numéro(s) de lot
-------------------------	--------------------	------------------

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA DEMANDE

Nature de la modification demandée
Motifs de la demande

TOUTE DEMANDE NE RÉUNISSANT PAS LES CONDITIONS STIPULÉES SERA RETOURNÉE À SON AUTEUR

Veillez cocher la case appropriée et joindre tous les documents nécessaires

- droits exigibles libellés à l'ordre de la «Ville de Montréal»
 formulaire dûment complété et signé

ET, selon la nature et les raisons de la demande :

- un certificat de localisation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre, pour une construction existante
 un plan d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre, pour une construction projetée
 un plan de projet, mettant en contexte le milieu et les structures adjacentes, des montages photos et perspectives etc.

En plus des renseignements exigés, le demandeur est tenu de fournir tous les documents d'urbanisme à l'appui de sa demande. Veuillez garder une copie de votre demande (plans compris), car le comité ne remettra pas les plans qui accompagnent la demande et n'en fera pas de photocopies.

APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE (procuration)

Je _____ soussigné(e), propriétaire de terrain(s) visé(s) par la présente demande, autorise
_____ à la présenter en mon nom.

Propriétaire (signature manuscrite obligatoire)

Date (année-mois-jour)

DÉCLARATION

Je _____ soussigné(e), déclare que les renseignements fournis sont, à ma
connaissance, exacts et autorise l'arrondissement à faire toutes les vérifications nécessaires relatives à ma demande.

Requérant (signature manuscrite obligatoire)

Date (année-mois-jour)

ESPACE RÉSERVÉ À L'ARRONDISSEMENT

SCEAU DE RÉCEPTION

Date de réception de la demande

SCEAU DE PERCEPTION

Date de paiement des frais d'étude et de publication (3 100 \$)